

Processus de demande de révision et de vérification de l'évaluation au premier cycle à la Faculté des sciences infirmières

Demande de révision de l'évaluation

La demande de révision de l'évaluation est le processus de choix pour l'étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise lors de la correction d'une modalité d'évaluation. L'étudiant s'estimant lésé doit remplir le formulaire se trouvant ci-après et le transmettre au maximum 21 jours suivant la publication de la note. Le formulaire complété doit être envoyé par courriel à l'adresse électronique suivante: vicedecanat-premiercycle@scinf.umontreal.ca La date limite du dépôt de la demande de révision de l'évaluation est disponible sur le StudiUM *Programmes de premier cycle – Sciences infirmières*.

L'étudiant doit expliciter dans le formulaire les faits qui laissent croire qu'une erreur a été commise. Il doit fournir des exemples concrets provenant de la modalité d'évaluation ou des consignes. L'AÉSIUM propose des exemples de demande de révision de note et de vérification de l'évaluation.

L'étudiant qui souhaite comprendre ses erreurs dans le but de s'améliorer ne doit pas déposer une demande de révision de l'évaluation. L'étudiant doit plutôt prendre contact avec le professeur ou chargé de cours responsable.

Demande de vérification de l'évaluation

La demande de vérification de l'évaluation porte sur des aspects techniques de l'évaluation tels que la compilation et la transcription des notes. L'étudiant doit expliciter dans le formulaire les faits qui laissent croire qu'une erreur s'est glissée dans la compilation ou la transcription de la note.

Suivi de la demande

Suite au dépôt du formulaire, le vice-décanat au premier cycle procède à un premier traitement de la demande conformément à l'article 9.4 ou 9.5 du Règlement des études de premier cycle. La demande peut être acceptée ou refusée. L'étudiant est informé de la décision par courriel.

Le professeur ou le chargé de cours responsable procède à la révision de l'évaluation ou à la vérification de l'évaluation. Pour la demande de révision de l'évaluation, il reste à la discrétion du professeur ou chargé de cours responsable de réviser les éléments mentionnés dans le formulaire ou l'intégralité de la modalité d'évaluation.

Le résultat à demande de révision de l'évaluation ou vérification de la note est envoyé par courriel à l'étudiant dans les 28 jours suivant le dépôt de la demande. La note peut être augmentée, maintenue ou diminuée.

DEMANDE DE RÉVISION DE L'ÉVALUATION
DEMANDE DE VÉRIFICATION DE L'ÉVALUATION

DATE: _____

NOM: _____
MATRICULE: _____
SIGLE DE COURS: _____
TRIMESTRE: _____

PRÉNOM: _____
COURRIEL: _____ @umontreal.ca
PROFESSEU [REDACTED]

TYPE DE DEMANDE

Demande de révision de l'évaluation

Demande de vérification de l'évaluation

Travail : Équipe

Individuel

Examen : Final

Reprise

Autre :

Arguments soutenant la demande :